



MRC du  
**HAUT-SAINT-LAURENT**

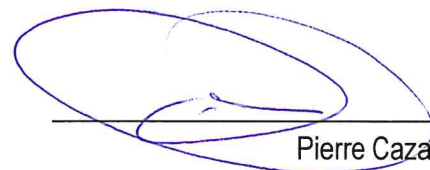
Le 8 décembre 2022

*AVIS PUBLIC*

AVIS PUBLIC D'ADOPTION

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Pierre Caza, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet que lors de la séance ordinaire de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 23 novembre 2022, **le règlement 328-2022 relatif aux quotes-parts et tarifs des différents services de la MRC du Haut-Saint-Laurent**, a été adopté.

DONNÉ À HUNTINGDON, ce 8 décembre 2022.



Pierre Caza  
Directeur général et greffier-trésorier